

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 9 MARS 2020 À 18 h 30 À
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : le maire Kevin J. Haché et les membres :
Camille Gionet, Yves Roy, Mariette Paulin, Daniel Mallet, Mario
Vienneau et Jean-Guy Blanchard

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : dix-sept (17) personnes dans
la salle, dont un (1) journaliste ainsi que Marc Duguay, directeur
général, Julie Jacob, secrétaire municipale, Rémi Mallet, directeur
des travaux publics et eaux et égouts, Aline Landry, gestionnaire
des arrêtés et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire, Kevin J. Haché, appelle l'assemblée à
l'ordre vers 18 h 31.

2020-52

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le
conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour
tel que proposé. Adoptée

2020-53

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2020-54

Présentation – Maritime Iron

Madame Elena Mantagaris présente le projet de Maritime
Iron de Belledune.

2020-55

Proclamation – Journée
lavande pour l'épilepsie

CONSIDÉRANT QUE la *Journée Lavande* est un effort
mondial consacré à la promotion de la sensibilisation à
l'épilepsie dans les pays du monde entier;

CONSIDÉRANT QUE la *Journée Lavande* a été fondée en
2008 par Cassidy Megan, une jeune fille de neuf ans de la
Nouvelle-Écosse, qui voulait que les gens sachent que si vous
souffrez d'épilepsie, vous n'êtes pas seul;

CONSIDÉRANT QUE l'épilepsie est l'une des conditions
neurologiques les plus courantes affectant plus de 50 millions
de personnes dans le monde et plus de 300 000 personnes au
Canada;

CONSIDÉRANT QUE le public est souvent incapable de
reconnaître les types de crises d'épilepsie ou comment
répondre avec les premiers soins appropriés, et

CONSIDÉRANT QUE la *Journée Lavande* sera célébrée le 26 mars de chaque année pour améliorer la compréhension, réduire la stigmatisation et améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'épilepsie dans tout le pays et dans le monde ;

Je, Kevin J. Haché, maire de Caraquet, proclame donc le 26 mars 2020 la *Journée Lavande* à Caraquet, Nouveau-Brunswick, dans le but de sensibiliser la population à l'épilepsie.

2020-56

Lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan municipal de Caraquet » - Motel Bel-Air

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan municipal de Caraquet » de la demande faite par le Motel Bel-Air. Adoptée

2020-57

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan municipal de Caraquet » - Motel Bel-Air

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan municipal de Caraquet » de la demande faite par le Motel Bel-Air. Adoptée

2020-58

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan municipal de Caraquet » - Motel Bel-Air

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan municipal de Caraquet » de la demande faite par le Motel Bel-Air, et que cet arrêté porte le numéro 360. Adoptée

2020-59

Résolution visant à soumettre l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan municipal de Caraquet » au ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux – Motel Bel-Air

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Daniel Mallet;

CONSIDÉRANT QUE l'article 112(1) de la Loi sur l'urbanisme exige que le Conseil demande l'approbation d'un plan municipal par le ministre;

CONSIDÉRANT QUE cet arrêté répond aux conditions prescrites par la Loi;

II EST RÉSOLU que la secrétaire municipale, au nom et pour le compte du Conseil, présente au ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux une demande d'approbation de l'arrêté no. 360 conformément aux exigences du paragraphe 112(2) de ladite Loi. Adoptée

2020-60

Résolution du Conseil établie en vertu de l'article 59 de la Loi sur l'urbanisme – Motel Bel-Air

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard;

CONSIDÉRANT QUE la propriété identifiée par le numéro d'identification (NID) 20901500 située au 655, boulevard Saint-Pierre Ouest a fait l'objet d'une demande de modification de zonage dans le but de créer une zone M (mixte) incluant une proposition particulière (PP-11) à même une zone M (mixte) et une zone RA (habitation unifamiliale) en vertu de l'article 59 de la *Loi sur l'urbanisme*. Le but de cette modification est de rendre conforme un motel;

IL EST RÉSOLU QUE:

1. Les terrains, bâtiments ou constructions à l'intérieur de cette zone ne peuvent être affectés qu'aux fins et conditions suivantes:
 - a) d'un ou des usages principaux suivants :
 - (i) usages principaux mentionnés dans la zone M (mixte);
 - (ii) hôtel, motel, auberge.

CONDITIONS

2. L'entreposage extérieur est interdit sur le terrain.
3. Autoriser une enseigne autoportante d'une superficie maximale de 27 m² et d'une hauteur maximale 9 m.
4. Autoriser une enseigne autoportante à une distance de 0 m de la ligne de rue.
5. Sous réserve des articles 1 à 4 de la présente résolution, toutes autres dispositions de même que les dispositions générales prévues aux zones M (mixte) de l'arrêté n° 211 intitulé « Arrêté de zonage de Caraquet » s'appliquent, *mutatis mutandis*.

Adoptée

2020-61

Lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Motel Bel-Air

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la demande faite par le Motel Bel-Air. Adoptée

2020-62

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Motel Bel-Air

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la demande faite par le Motel Bel-Air. Adoptée

2020-63

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Motel Bel-Air

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la demande faite par le Motel Bel-Air, et que cet arrêté porte le numéro 361. Adoptée

2020-64

Dépôt et première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté concernant une taxe d'hébergement touristique dans la ville de Caraquet »

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté concernant une taxe d'hébergement touristique dans la ville de Caraquet ». Adoptée

2020-65

Deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté concernant une taxe d'hébergement touristique dans la ville de Caraquet »

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté concernant une taxe d'hébergement touristique dans la ville de Caraquet ». Adoptée

2020-66

Demande d'avis – Groupe Immobilier DuParc inc.

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de demander à la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne son avis écrit quant à la modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage du Groupe Immobilier DuParc. Adoptée

2020-67

Demande de permis provisoire
– Groupe Immobilier DuParc
inc.

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu que la Ville de Caraquet appuie la demande du Groupe Immobilier DuParc inc. pour l'obtention d'un permis provisoire pour une demande de modification au zonage et pour une demande de lotissement afin de permettre quatre (4) habitations de logements en bande et la création d'une rue publique et d'une rue future sur les terrains portant les numéros d'identification 20849428, 20600250 et 20385258.

Par ailleurs, la Ville de Caraquet comprend, qu'advenant que la situation devienne illégale suite à l'échéance du permis provisoire, à l'échec d'un processus de modification au zonage ou de toute autre mesure prise dans le but de rendre conforme le projet, la municipalité devra se prononcer sur le besoin d'entreprendre les procédures légales nécessaires au respect de ses règlements, et ce, à ses propres frais. Adoptée

2020-68

Résolution – Chef pompier

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, pour faire suite aux recommandations du comité de sélection et du comité conjoint de gestion des casernes, il est résolu de nommer Stéphane Hébert comme chef pompier de la brigade Caraquet-Bas-Caraquet. Adoptée

2020-69

Résolution – Centre culturel
de Caraquet

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par la conseillère Mariette Paulin;

CONSIDÉRANT QUE le Centre culturel de Caraquet inc. a présenté une demande de subvention au conseil municipal pour l'aider à concrétiser un projet de rénovation et de mise à niveau de La Nacelle;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal estime que la subvention demandée par le Centre culturel de Caraquet inc. serait utile pour aider au développement économique et culturel de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal estime que cette demande rencontre par ailleurs les exigences qui permettent à une municipalité, par résolution du Conseil, d'accorder des subventions à un organisme sans but lucratif en conformité avec l'article 102 de la Loi sur la gouvernance;

IL EST RÉSOLU de conclure une entente de financement avec le Centre culturel de Caraquet inc. selon laquelle la municipalité s'engage à verser une subvention supplémentaire de 25 000 \$ par année pendant les dix prochaines années pour financer le projet de rénovation et de mise à niveau de La Nacelle. Adoptée

2020-70

Demande d'autorisation
d'emprunt – Fonds de
fonctionnement Administration
générale – 600 000 \$

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu de faire une demande d'autorisation d'emprunt à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités pour une somme de 600 000 \$ pour une période de dix (10) ans, répartie comme suit :

Fonds de fonctionnement	
Administration générale :	600 000 \$
TOTAL :	600 000 \$

Adoptée

2020-71

Demande d'autorisation
d'emprunt – Fonds de
fonctionnement Eau et Égout
– 725 000 \$

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de faire une demande d'autorisation d'emprunt à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités pour une somme de 725 000 \$ pour une période de dix (10) ans, répartie comme suit :

Fonds de fonctionnement	
Eau et égout :	725 000 \$
TOTAL :	725 000 \$

Adoptée

2020-72

Lecture et adoption des
procès-verbaux

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'adopter les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 10 février 2020 et de l'assemblée extraordinaire du 18 février 2020. Adoptée

2020-73

Questions non réglées
découlant de ces procès-
verbaux

Le conseiller Daniel Mallet demande si on attend les consultations du Ministre Hugh Flemming pour s'exprimer quant à l'avenir des soins de santé à Caraquet ou si l'on continue d'avancer dans ce dossier. Le maire répond qu'une lettre de demande de rencontre a été envoyée et nous sommes en attente d'une réponse de la part du Ministre Flemming.

Le maire ajoute qu'une rencontre a lieu demain à Fredericton avec les 5 maires des municipalités touchées afin de discuter de la suite des événements.

Le conseiller Daniel Mallet demande si on a reçu des nouvelles concernant le Palais de justice. Le maire répond que nous avons reçu un accusé de réception de la part de la Ministre Anderson-Mason. Une rencontre devrait avoir lieu prochainement.

2020-74

Exposés des membres du
Conseil

Le maire félicite Centre-Ville Caraquet pour le succès du
Congé de mars 2020.

Le conseiller Camille Gionet invite les gens au 34^e tournoi
des Familles qui aura lieu du 4 au 12 avril 2020 au Colisée
Léopold-Foulem.

Le conseiller Yves Roy présente un compte-rendu du
Festival acadien.

2020-75

Correspondance reçue et
envoyée du mois de février
2020

Les membres du conseil municipal passent en revue la
correspondance reçue et envoyée du mois de février 2020.

2020-76

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2020-77

Suivi des dossiers

Érosion des berges : le conseiller Daniel Mallet demande si
Valorès fera une présentation publique concernant l'érosion
des berges à Caraquet. Le directeur général mentionne que
cette présentation aura lieu bientôt.

2020-78

Présentation et intervention du
public

Monsieur Guy Beaucage demande s'ils recevront une
invitation formelle pour la session de consultation prévue le
23 mars 2020 à 18 h 30 concernant la taxe d'hébergement. Le
directeur général mentionne que oui.

Monsieur Denis Ward demande s'il y a une possibilité que le nouveau développement dans la rue LeGarrec permette un accès à sa demeure. Le directeur des travaux publics confirme que non. Il mentionne également un certain problème avec son adresse qui a été réglé.

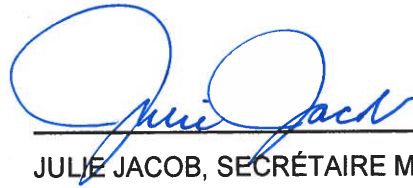
2020-79

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Yves Roy, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 19 h 57.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE